

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N°



Première licorne de la transition énergétique en France, le groupe NW développe différentes solutions pour rendre la transition énergétique accessible à tous. Leader en France du stockage réparti avec l'unité de stockage d'électricité dénommée JBox®, NW est un acteur significatif de la recharge électrique haute puissance grâce à la technologie IECharge®. Acteur de la transition énergétique au sein des territoires, le groupe contribue au développement des énergies nouvelles principalement en zones rurales et périurbaines.

Contact :

<https://www.nw-groupe.com>

NW Groupe

31 avenue Bosquet, 75007 Paris

Le point de vue de NW sur la troisième édition de la Programmation pluriannuelle de l'énergie soumise à la concertation

EN BREF

NW partage l'opinion exprimée dans le cadre de la concertation selon laquelle l'électrification doit demeurer un pilier structurant de la politique énergétique de la France. En effet, l'électrification est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs des transports, de l'industrie et du bâtiment, tout en renforçant la sécurité énergétique grâce à une diminution de la dépendance aux combustibles fossiles importés. Cependant, la réussite de cet objectif dépend fortement des modalités de mise en œuvre et de la capacité des politiques publiques à intégrer les innovations technologiques.

Dans cette perspective, NW souhaite contribuer à la réflexion en mettant en avant trois principes directeurs : la neutralité technologique, la saine concurrence, et la confiance dans l'esprit d'initiative, afin de construire une politique énergétique à la fois ambitieuse et pragmatique.

Neutralité technologique : libérer le potentiel de l'innovation

Dans un contexte d'évolution rapide des technologies, il est primordial que la politique énergétique ne soit pas prescriptive sur les moyens techniques à mobiliser. La neutralité technologique permet de maximiser le potentiel de solutions novatrices, tout en répondant aux besoins de service exprimés. Il convient d'éviter des orientations trop rigides qui favoriseraient une technologie en se privant ainsi du potentiel d'une autre.

Exemple : Dans le cadre du développement des flexibilités sur le réseau électrique, la PPE met en avant les coûts importants d'un bouquet de flexibilité comportant une large part de batteries, par rapport à d'autres mobilisant plutôt la flexibilité de la demande. Il est crucial de ne pas cristalliser cette opinion, d'une part tribunaire d'hypothèses dont l'on peut débattre, mais surtout d'autre part susceptibles d'évolutions rapides et imprévisibles. Il est préférable de laisser les acteurs économiques innover afin de proposer dans une saine émulation les solutions les plus compétitives.

Proposition concrète : Affirmer comme principe fort de la politique énergétique la neutralité technologique relative à un objectif énergétique donné, et intégrer dans la PPE des mécanismes de révision périodique des orientations technologiques afin de refléter l'état de l'art et d'ajuster les priorisations, tout en évitant les partis pris.

Saine concurrence : garantir l'équité et l'efficacité

Une politique énergétique efficace repose sur un cadre concurrentiel équilibré. Cela implique non seulement d'éliminer les distorsions existantes, mais également de prévenir leur réapparition en établissant des mécanismes transparents pour l'accès aux marchés et aux infrastructures. Les règles doivent garantir que tous les acteurs, qu'ils soient historiques ou émergents, puissent rivaliser à armes égales, notamment dans le cadre des nouvelles technologies énergétiques. Ce principe est essentiel pour encourager l'innovation et attirer les investissements nécessaires à la transformation énergétique.

Exemple : Le système de réfaction tarifaire sur l'utilisation des réseaux, qui réduit artificiellement les coûts pour certaines infrastructures, peut constituer un frein à une concurrence saine. Une suppression la plus rapide possible de ces dispositifs est un impératif pour mieux refléter les coûts réels tout en évitant les incitations contre-productives.

Proposition concrète : Établir un audit indépendant des dispositifs existants pour identifier et corriger les distorsions de concurrence, notamment sur les tarifs d'accès aux infrastructures et les mécanismes de soutien.

Confiance dans l'esprit d'initiative : favoriser l'autonomie des acteurs

L'histoire récente de la politique énergétique française montre une forte dépendance aux dispositifs publics, comme les subventions ou appels d'offres. Si ces outils ont permis d'accélérer certaines transitions, leurs limites sont également apparues comme des évidences durant ces dernières années : les coûts budgétaires sont souvent élevés et les effets indésirables, tels que la concentration de projets entre quelques acteurs majeurs, se multiplient. De surcroît, les évolutions réglementaires génèrent des controverses et des risques d'effets d'aubaine.

Exemple : Le soutien au solaire photovoltaïque dans les années 2010 a conduit à une explosion des installations, mais à des coûts très élevés pour les finances publiques. Aujourd'hui, avec la baisse significative des coûts de production, ces subventions sont moins nécessaires, et des développements autonomes sont envisageables. De même, dans le domaine du stockage, les avancées constantes des batteries lithium-ion et la digitalisation a permis l'émergence rapide d'une filière (plusieurs GW de projets en attente de raccordement) sans soutien public ciblé, renforçant ainsi leur compétitivité et leur adoption.

Proposition concrète : Encourager les développements indépendants en réduisant progressivement les dispositifs de soutien direct, tout en maintenant un cadre réglementaire stable et juste (par exemple, une recherche de la plus grande efficacité dans les procédures d'autorisation). En particulier, limiter le recours aux subventions pluriannuelles qui restreignent la marge de manœuvre de l'Etat, l'enfermant durablement et budgétairement dans des scénarios pré-définis.

Conclusion

NW salue les ambitions affichées dans la PPE pour accélérer la transition énergétique, notamment à travers le développement des énergies décarbonées et la décarbonation des usages énergétiques. Pour maximiser le succès de ces orientations, nous plaidons pour une application persévérante et authentique des principes de neutralité technologique, de saine concurrence, et de confiance dans l'esprit d'initiative. Ces principes garantiront une transition équilibrée, mais également adaptée aux réalités économiques et environnementales.